

Pour reprendre les propos de Marcel MAUSS (1936) : « Le corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme. Ou plus exactement, [...], le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme, c'est son corps ».

Les cinq écrits sur lesquels je compte m'appuyer sont en lien avec le sujet « Le corps et le travail ». Dans un premier temps, le texte de Christine MENNESSON (2007) évoque, tout comme les articles de Marine CORDIER (2007), et Yvonne GUICHARD et Danièle KERGOAT (2007), les difficultés d'adaptation des corps féminins aux travaux destinés, d'après l'usage, à des corps masculins. Dans un second temps, l'article de MENNESSON montre les difficultés physiques infligées au corps à cause du travail, tout comme les rédactions de Fabien COUTAREL et Bernard ANDRIEU (2009), et Marie PEZE (2009). Les difficultés physiques des Hommes au travail peuvent entraîner de réels problèmes moraux, parfois très graves... Au travers de quels types de difficultés, physiques, sociales, s'exprime la souffrance au travail ?

Dans son manuscrit traitant des sportives professionnelles, MENNESSON parle d'un « double travail sur le corps » en ce qui concerne ces dernières : elles doivent maîtriser des techniques du corps jugées masculines d'une part, et assumer leur féminité d'autre part, en s'imposant en tant que femmes (du point de vue de leur apparence corporelle), et non en tant que « garçons manqués ». G-CLAUDIC et KERGOAT la rejoignent en ce sens en disant que « c'est sur le corps que l'on fonde l'idée de compétences propres à chaque sexe », entre autre qu'une femme n'a pas les capacités corporelles d'un homme car, elle est une femme et est censée être dépourvue des « qualités 'naturellement' masculines » qui seraient par exemple le courage, le rapport à la technique, ou encore le goût du risque. Elles vont jusqu'à évoquer la présence d'un « handicap féminin » vis-à-vis des hommes. Le sport peut être considéré comme la preuve symbolique de la suprématie masculine. C'est un des domaines les plus représentatifs de la soi-disant prépondérance masculine dans la guerre des sexes : cette hégémonie s'exprime aux niveaux des performances, de la puissance etc... Les femmes doivent donc s'imposer dans la performance mais, également montrer leur féminité, ce qui semble être une réelle difficulté. Le corps féminin reste perçu avant tout comme un « objet du désir masculin », le regard « érotisant » que l'homme peut porter sur les femmes limite ces dernières sur la façon d'utiliser leur corps, à l'image du témoignage que nous offre MENNESSON concernant une boxeuse professionnelle qui hésite constamment entre « les tenues sportives, pas assez 'féminines' et les tenues trop 'féminines' » risquant de l'assimiler à ce qu'on pourrait qualifier d'« objet sexuel ».

A l'instar des auteurs précédent, CORDIER, qui mentionne les artistes du cirque contemporain, va dans le sens où les femmes trouvent des difficultés à se faire un nom, et sont mises à l'écart au profit des hommes. « De même que dans l'orchestre, où les instruments sont sexués, [...], les différents agrès ne sont pas neutres mais renvoient soit au masculin, soit au féminin » nous explique CORDIER. Cependant, elle met en avant le fait que les souffrances physiques sont souvent recherchées par les hommes dans ce domaine, que cette souffrance procure une « jouissance physique et une fierté » qu'ils recherchent. On apprend dans cet ouvrage que le corps n'est plus mis en scène de façon à « risquer sa vie pour fasciner le public », mais qu'il sert maintenant à le surprendre en développant « un langage corporel inédit ». Selon CORDIER, le corps n'est plus seulement un outil de performance voué à produire une figure standardisée. Cette dernière formule va à l'encontre de la pensée de COUTAREL et ANDRIEU, qui dénoncent « une augmentation des pathologies liées au travail » témoignant donc d'une « dégradation des conditions de travail » en France. Comme il est dit dans le texte de PEZE, au travail, le corps est « un corps outil récapitulé par ses caractéristiques physiques et physiologiques » (DEJOURS, 2000). Dans ce même article, l'auteur exprime le fait que le corps est pleinement engagé dans l'activité qu'il exécute : « travailler, ce n'est pas seulement produire, c'est se transformer soi-même ». La vie occasionne des frais multiples tels que des emprunts, et le travail, du moins sa symbolique financière, se voit être le moyen « d'éponger » ces dépenses. Ainsi, notre corps se formate, se façonne en fonction de notre profession, pour subvenir à nos besoins : c'est l'exemple de Madame T. dans l'article de PEZE ou encore des boxeuses dans celui de MENNESSON.

Faisant phase avec le travail, le corps est à la merci de différents types de souffrances. Les souffrances physiques au travail peuvent naître de façon détournée. Les violences morales et la pression engendrée y sont pour quelques choses. MENNESSON insiste sur le fait que les sportives professionnelles subissent une puissante pression morale, tout comme nous le dit COUTAREL et ANDRIEU « l'atteinte à l'estime de soi » est un préjudice à la santé lié au travail et nuisant donc aux capacités physiques. Une personne n'étant jamais valorisée positivement pour son travail accompli, malgré ses efforts, peut se sentir délaissée et voir sa confiance en soi, ainsi que son estime affectées. Sa motivation et ses compétences au travail ainsi touchées peuvent amoindrir son efficacité dans son activité. Rappelons rapidement que l'estime de soi dépend profusément du regard d'autrui, et à mon sens, c'est ce même regard qui permet au corps de s'adapter dans notre travail.

Pour conclure, nous pouvons ressentir que, malgré quelques divergences dans leurs pensées, les sept rédacteurs des cinq articles auxquels j'ai fait référence sont tous d'accord sur le fait que « de la différence des sexes à la valorisation d'un genre dans une profession, c'est pourtant toujours du corps au travail qu'il s'agit » (ANJELOFF et LABOURIE-RACAPE, 2004). Le corps est soumis à de nombreux obstacles, que ce soit pour rentrer dans les « normes internationales » ou bien parce qu'il est mis à rude épreuve dans notre activité professionnelle. Nous avons pu percevoir que les femmes étaient particulièrement touchées par les difficultés qui relèvent de l'éthique, que ce soit pour leur intégration ou bien pour leur image dans le cadre professionnel.

Dans tous ces cas, ces complexités vont au-delà de la souffrance physique, nous avons constaté que les souffrances morales étaient également belles et bien présentes, ce qui peut nous amener à nous interroger maintenant sur la question de l'esprit vis-à-vis du travail.

Références bibliographiques :

- Cordier Marine, « Corps en suspens : les genres à l'épreuve dans le cirque contemporain », *Cahiers du Genre* 1/2007 (n° 42), p. 79-100
DOI : 10.3917/cdge.042.0079.
- Guichard-Claudic Yvonne, Kergoat Danièle, « Le corps aux prises avec l'avancée en mixité », *Cahiers du Genre* 1/2007 (n° 42), p. 5-18
DOI : 10.3917/cdge.042.0005.
- Coutarel Fabien, Andrieu Bernard, « Corps au travail », *Corps* 1/2009 (n° 6), p. 11-13
DOI : 10.3917/corp.006.0011.
- Pezé Marie, « Corps et souffrance au travail », *Corps* 1/2009 (n° 6), p. 15-21
DOI : 10.3917/corp.006.0015.
- Mennesson Christine, « Les sportives 'professionnelles' : travail du corps et division sexuée du travail », *Cahiers du Genre* 1/2007 (n° 42), p. 19-42
DOI : 10.3917/cdge.042.0019.